



Guéret, 22 mars 2019

Action Cœurs de Ville : Guéret retenue dans les lauréats

La ville de Guéret associée à la communauté d'agglomération du Grand Guéret, appuyée par les services de l'État, a été retenue dans le cadre du programme « Réinventons nos cœurs de ville ».

Les résultats de cet appel à manifestation d'intérêt ont été communiqués par madame Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, le 19 mars 2019 lors de la rencontre nationale innovations urbaines en cœur de ville, à laquelle étaient conviés les élus.

Ce nouveau programme s'inscrit dans la continuité du dispositif « Action Cœurs de Ville » signé par nos collectivités avec le Ministère de la Cohésion des territoires, le 28 septembre dernier.

L'objectif de ces appels à projets locaux portés par le ministère de la cohésion des territoires en partenariat avec la banque des Territoires, l'Action Logement, l'Anah, le CGET, le plan urbanisme construction architecture (PUCA), est de promouvoir des usages, des modes de conception, des montages et des modèles économiques **innovants** dans les domaines de l'habitat, du développement économique et du commerce.

L'enjeu principal de ce nouveau dispositif est d'**accélérer la mise en œuvre opérationnelle** des projets du programme « Action Cœur de Ville ».

Les lauréats de l'appel à projets « Réinventons nos cœurs de villes » sont 54 villes qui vont bénéficier d'une mise à disposition d'expertise et d'ingénierie complémentaire afin de poursuivre leur démarche. Ces villes recevront également une subvention de 30 000 euros.

La Préfète de la Creuse salue cette annonce qui compte la ville de Guéret parmi les 54 lauréats.

Contact Presse : Dimitri DETANDT - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse